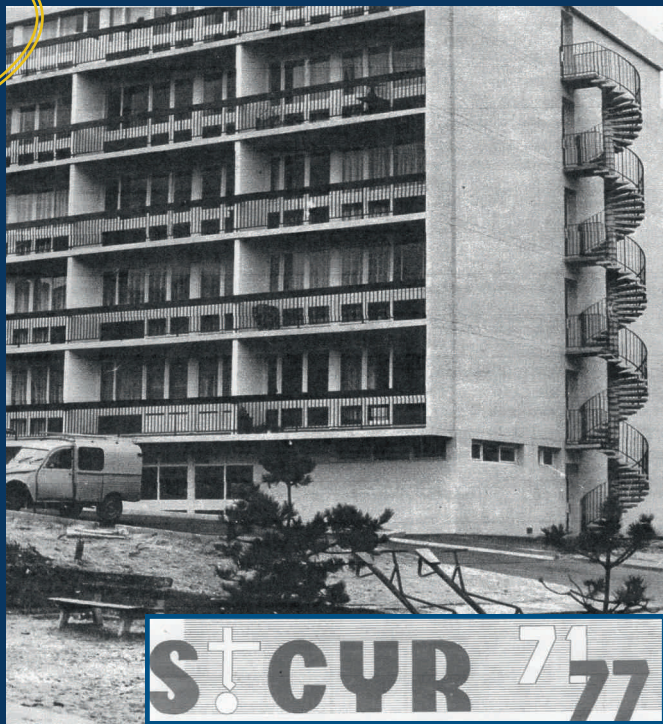


# SAUVONS LE FOYER CLAUDE LAROCHE

**Pétition**

La  
population  
française  
vieillit...

Les besoins  
d'hébergement  
augmentent...



Et le Maire de Saint-cyr-l'Ecole  
décide de supprimer le foyer  
Claude Laroche qui accueille nos  
seniors depuis 40 ans.

A Saint-Cyr l'École, depuis 40 ans, le foyer Laroche accueille des personnes âgées autonomes. Cette structure leur assure notamment :

- la présence permanente d'un gardien,
- deux ascenseurs pour accéder aux logements,
- une salle de restaurant,
- une salle de réunion climatisée.

**Compte tenu du vieillissement de la population, ce foyer sera de plus en plus nécessaire dans l'avenir. C'est pourtant le moment que la municipalité de St Cyr choisit de le supprimer et de le transformer en résidence sociale.**

A partir de ce moment, n'importe quel demandeur de logement de la Région Île de France, quel que soit son âge et sa situation, pourra demander à y être logé. Avec en moyenne un logement social disponible pour plusieurs centaines de demandes, autant dire qu'il **n'y aura bientôt plus de place pour les personnes âgées, c'est à dire pour vos parents ou pour vous même.** Sans le foyer Laroche, il **n'y aura alors d'autre solution que de rester isolé dans des logements souvent mal adaptés pour elles, ou entrer dans des structures médicalisées très onéreuses, qui ne sont pas en rapport avec leurs retraites.**

**Cette décision est humainement et économiquement absurde.**

Avant les élections municipales, le maire écrivait dans le magazine municipal « *En tout état de cause, la commune continuera à gérer le foyer résidence car il entre complètement dans sa politique de maintien à domicile. Elle s'engage également à ne pas fermer l'équipement.* »

C'est maintenant qu'il faut réagir, en demandant au Maire de Saint-Cyr l'Ecole de tenir sa promesse. Signez et faites signer la pétition ci-jointe :

Voilà  
ce que déclarait  
Bernard Debain  
en octobre 2007

**Aurait-il  
oublié sa  
promesse ?**



Foyer Claude-Laroche

## Réhabilitation à l'étude



La réhabilitation du Foyer Résidence Claude-Laroche est actuellement à l'étude. La Ville étudie les propositions du candidat qui a répondu à l'annonce de la commune passée auprès des établissements publics, concernant la réhabilitation totale de l'établissement.

En tout état de cause, la commune continuera à gérer le Foyer Résidence car il entre complètement dans sa politique de maintien à domicile. Elle s'engage également à ne pas fermer l'équipement. Les résidents changeront simplement d'appartement le temps des travaux, avant de le réintégrer.

- *Bulletin municipal oct. 2007* -

**Signez et faites signer la pétition pour sauver le foyer Claude Laroche...**

**Je demande au Maire de Saint-Cyr l'École de tenir sa promesse de conserver le foyer Laroche pour l'accueil des personnes âgées autonomes et d'en conserver la gestion par le Centre Communal d'Action Sociale.**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Signature

*A retourner à :*

M. Etienne Erasmus, 8 rue Daniel Barberousse  
78210 Saint-Cyr-l'École

Ou par email : [sauverlefoyerlaroche@gmail.com](mailto:sauverlefoyerlaroche@gmail.com)

**Cette pétition est proposée par les groupes d'élus municipaux :  
Agir Pour Saint-Cyr, Réucyr et Saint-Cyr Renouveau**

# REUNION PUBLIQUE

Le jeudi 26 janvier 2012 à 20h30

## "Sauvons le foyer Laroche"

Salle des fêtes de Saint-Cyr-l'Ecole  
Place Pierre Sépard - en face de la gare

Venez nombreux, le sauvetage du  
foyer Laroche nous concerne tous

" Ne laissons pas les autres  
décider à notre place "

